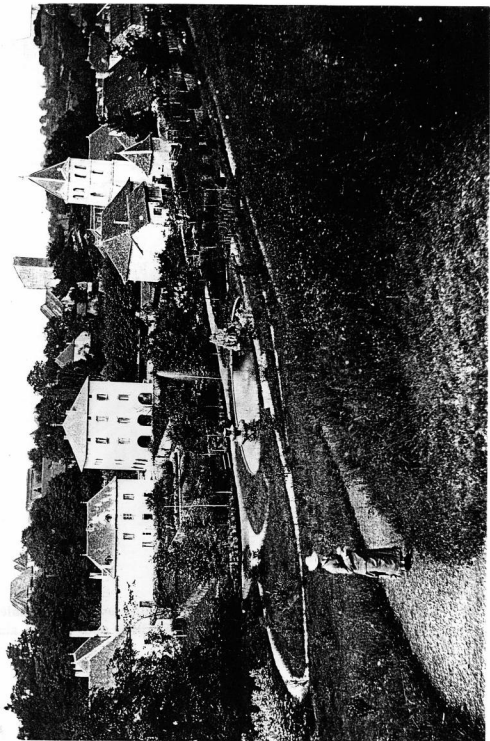


ECHOS DE LHUIS



Décembre 1996

Meilleurs Voeux



Les photos datant d'environ 1875, qui ont été utilisées pour la première page de nos ECHOS DE LHUIS de JUIN et DECEMBRE nous ont été aimablement prêtées par Anne BALME - Merci -

Décembre 1996

Le mot des élus...



Chers concitoyens

L'année qui s'achève nous invite à une rétrospective des événements qui l'ont marquée.

Sur le plan municipal, il me semble que l'histoire Lhuisarde retiendra la mise en service de nouveaux locaux accueillant le Centre de Secours. Spacieux, modernes et très fonctionnels, ils offrent à nos pompiers d'excellentes, autant qu'indispensables, conditions de travail et de vie, pour une efficacité toujours améliorée au service de notre communauté.

Que tous ceux qui ont apporté leur concours à cette entreprise soient remerciés une fois encore.

Nous avons eu le plaisir rare de célébrer sept mariages et je renouvelle à ces couples mes vœux de bonheur.

Malheureusement, 1996 nous aura aussi apporté son lot de deuils, certains particulièrement cruels. A ces familles éprouvées, je témoigne compassion et affection.

1997 étant maintenant toute proche, je terminerai ces quelques lignes par une gerbe de souhaits :

- que notre belle nation trouve dans ses solides traditions républicaines et humanistes les ressources morales et intellectuelles pour résoudre les difficultés sociales qui assaillent notre pays.
- que nous puissions, au niveau de notre commune et pour ce qui concerne les responsabilités de la Municipalité, avancer vers la solution des problèmes auxquels nous sommes confrontés.
- que pour chacune et chacun d'entre vous 1997 soit une année faste qui vous apporte satisfaction professionnelle, bonheur familial et avant tout la meilleure santé possible.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

36000 Communes, est-ce vraiment assez ?

L'article que vous allez lire est extrait de la revue "36 000 communes", journal de la Fédération Nationale des Maires Ruraux.

Ces propos abordent avec pertinence, le problème du maintien des petites communes comme la nôtre et comme il est des lignes réconfortantes à lire, nous vous les proposons volontiers à l'aube de cette année nouvelle.

Il est des lectures accablantes, tristes, défaitistes et démoralisantes. Notre presse en est quotidiennement remplie : guerres, meurtres, attentats, licenciements, accidents, agressions, etc.

Heureusement, de temps à autre, un article fait tache de soleil et vient réconforter. Ainsi ai-je reçu comme tonique le n° 1019 - 21 mai 1996 de la Lettre du Maire. Quelle lecture roborative que celle d'Alain Peyrefitte qui écrit : *"Prenons acte de l'existence des communes. La plupart forment encore des communautés vivantes. Pourquoi les supprimer ? Pourquoi les fusionner, ce qui revient à transformer l'une en hameau de l'autre ? Les petites communes veulent garder leur dignité au même degré que les grandes. Leur maire doit le rester ; c'est-à-dire garder son titre à part entière, sa mairie, son écharpe à gland d'or, son autorité morale, sa qualité de grand électeur, son rôle de chef élu du groupe"*.

Et Alain Peyrefitte d'ajouter : *"Qu'il continue à conseiller, à arbitrer, à apaiser, à réprimander. Quand une fille du village se marie, le village est en fête. Quand un habitant vient à mourir, tous les villageois l'accompagnent à sa dernière demeure. Le maire en tête. C'est cela, vivre ensemble : une solidarité naturelle. On n'a pas le droit de détruire cette réalité sociologique et supprimer jusqu'à son nom"*.

La Lettre du Maire reproduit là l'extrait d'un article du sénateur-maire de Provins publié dans la revue ENA, mensuel d'avril 1996. Puissent les énarques en nourrir leurs réflexions !

Lorsqu'en 1971, notre Fédération s'est constituée pour s'opposer au démantèlement des communes que le projet de loi Marcellin programmat, que réclamait-elle ? Non la défense des écharpes. Mais celle de la démocratie de proximité. Celle où les hommes prennent en charge l'avenir de leur communauté et où ils choisissent librement leur mode de coopération intercommunale.

Les plus anciens se souviennent du dossier-questionnaire que nous devions remplir pendant nos vacances 1977 après avoir pris connaissance du rapport Guichard dont l'objectif inavoué, mais transparent, tendait à réduire le nombre des communes. Pour être allé, à cette époque, défendre la position de notre Fédération auprès du Président et du rapporteur de cette commission, j'ai encore en mémoire des réflexions telles que celle-ci : *"A moins de 500, voire 1 000 habitants, une commune ne peut pas vivre"*. De là à dire qu'elle ne doit pas vivre, il ne restait plus qu'un

pas à franchir. Grâce à la volonté et à l'opiniâtreté des Maires ruraux, il ne l'a pas été.

Rappeler ces souvenirs, me remémore cette réflexion du Président Edgar Faure : *"Quand on aura supprimé les communes, il ne restera plus qu'à les réinventer"*.

Aussi, à la lecture de notre sénateur-académicien, devons-nous être fiers du travail accompli par notre Fédération. Depuis 25 ans, inlassablement, elle défend non seulement l'existence des communes, mais surtout la vie peut-être simple mais combien agréable que nous y connaissons. Elle défend le sens des responsabilités que les élus y prennent. Et surtout par ses initiatives, ses propositions et ses réalisations, elle s'efforce d'apporter des solutions aux problèmes d'aujourd'hui.

Et voici comment Alain Peyrefitte conclut : *"Qu'on ne dise pas qu'il y a trop de communes : il n'y en a pas assez en secteur urbain. Dans la foule solitaire des grandes villes, les citoyens sont perdus. Il faudrait autant de mairies, de maires et de conseillers municipaux que de quartiers ayant des caractéristiques propres. La démocratie municipale fournit les rouages irremplaçables de la participation, notamment dans les nouvelles zones d'urbanisation. Et qui ne coûtent rien puisqu'ils reposent sur le bénévolat"*.

Non seulement, je reste persuadé que nous n'avons pas trop de communes, mais rejoignant Alain Peyrefitte, peut-être n'en avons-nous pas assez. Si, dans certains quartiers, dans certaines zones de villes ou de banlieues, des conseillers municipaux avaient en charge les affaires locales, beaucoup de choses changeraient. N'éviterait-on pas de nombreux drames liés à cette déshumanisation qui s'est installée ?

Et si la politique de la ville consistait à créer des villages ?

Peut-être est-il temps, en conclusion, d'écouter Bossuet qui disait déjà : *"Administrer, c'est rendre la vie commode et les hommes heureux"*.

Tel est le principe qui, depuis 25 ans, anime la F.N.M.R. Puissent nos gouvernants l'admettre, le comprendre, le permettre, le faciliter pour enfin, l'encourager.

Jean HERBIN

Maire honoraire de Crimolois (21)

Délegé Général Fondateur de la F.N.M.R.



L'exposition de peinture que nous avons eu le plaisir de vous présenter en Juin 1996 a rencontré un franc succès.

Le nombre d'exposants et les talents multiples ainsi révélés, l'engouement et l'heureuse surprise de la foule des visiteurs sont autant d'encouragements pour l'équipe organisatrice.

Celle-ci aimerait donc reconduire cette animation en Juin 1997.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, les animateurs souhaiteraient vivement recueillir un maximum d'avis sur l'ampleur et le contenu à donner à cette manifestation culturelle.

N'hésitez pas à leur en parler, à écrire en Mairie pour leur communiquer vos remarques et suggestions.

D'avance Merci





SOU DES ECOLES DE LHUIS



Lors de l'Assemblée Générale du 20 Septembre 1996, de nombreuses activités ont été proposées pour les enfants de l'école :

- Sorties USEP, ski, poney
- Sorties éducatives
- Cadeaux de Noël
- Abonnement de chaque classe à une revue
- Achat de livres et matériel scolaire.



Les cotisations qui sont demandées aux parents en début d'année scolaire, servent à financer en partie l'adhésion à la F.O.L pour participer aux sorties U.S.E.P. Le coût de cette cotisation n'a pas changé depuis plusieurs années : 50f pour les 2 et 3 ans, 100F par enfant, 250F pour 3 enfants et plus.

L'école de Lhuis compte 77 élèves.

Trois manifestations sont prévues cette année pour financer toutes ces sorties

- Repas dansant (déjà effectué le 9 novembre 1996)
- Loto le 12 janvier 1997
- Fête de fin d'année le 28 juin 1997

Notre première manifestation s'est déroulée dans une ambiance sympa et familiale, nous étions en costumes d'époque pour fêter le centenaire du Sou des Ecoles.

Il y a 100 ans que cette association existe et hier comme aujourd'hui, nous oeuvrons au profit des enfants.

Le bureau du Sou remercie tous les parents qui ont participé à cette soirée par leur aide ou leur présence ainsi que les nombreux donateurs.

Prochainement, nous vous attendons nombreux pour le loto le 12 janvier 1997 à 14H.

A gagner : une banquette clic-clac, un téléviseur 51cm, un radio cassette CD, un téléphone répondeur sans fil.

Et de nombreux lots de valeur : friteuse électrique, pierrade, service de vaisselle, filets garnis etc...

Toute l'équipe du bureau du Sou des Ecoles vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 1997.

AMICALE "DETENTE ET LOISIRS"

L'Amicale "DETENTE ET LOISIRS", en cette fin d'année, ne veut pas laisser paraître l'Echo de LHUIS sans évoquer le souvenir de Monsieur Louis FEUILLET, qui nous a quitté à la fin de l'été, après quelques semaines de maladie courageusement supportée. C'était un fidèle de notre association, assidu aux réunions du mercredi, il était bien apprécié de tous et particulièrement des joueurs de cartes, qui trouvaient en lui le "quatrième" toujours disponible pour la belote... Nous ne l'oublions pas, tout en espérant que d'autres Lhuisards, appréciant le jeu et la convivialité, viendront de temps en temps participer au "MERCREDI de l'AMICALE".

Car la vie de l'amicale continue... l'assemblée générale qui s'est déroulée le 27 Novembre n'a pas apporté de changement. Le bureau en exercice est reconduit, même notre ami Louis BONNARD qui parlait de laisser sa fonction de trésorier a bien voulu accepter de continuer au moins encore une année le travail de comptabilité. Nous l'en remercions. Notre caisse qui n'est pas "une grosse caisse" est en bonnes mains.

Madame FAURE qui assure l'organisation des sorties a permis à ceux qui le désiraient de faire deux promenades d'une journée : l'une dans la Drôme, l'autre dans le Lyonnais avec spectacle. L'une et l'autre bien appréciées, aussi, notre Vice-Présidente a encore des projets et, dès le printemps, des programmes étudiés pourront permettre à tous ceux qui se sentent l'humeur voyageuse d'aller sous d'autres cieux, pour un jour ou deux.

Pour le moment, ce mois de Décembre est marqué par des festivités bien agréables : Mercredi 11 Décembre les plus de 70 ans participent au goûter offert par la commune à "Plein Soleil", et le 18 Décembre c'est au restaurant de la Tour de LHUIS que nous nous retrouverons pour le repas annuel de l'Amicale, gastronomie, gaieté, amitié seront au menu. Beau programme, pour une fin d'année.

1996 s'achève ... Que 1997 soit une bonne année pour tous. Que dans notre village, et grâce à la participation de chacun dans une heureuse harmonie des âges et des goûts, nous connaissions toujours la joie de vivre.





du
Canton de Lhuis

Actuellement le renouveau de l'héraldique devient une mode auprès des associations, des régions, des communes. Autrefois les villes étaient pourvues d'armoiries, maintenant elles les exhibent avec fierté.

Régions et Pays, villes et villages ont une généalogie, le blason permet de lire leur histoire.

Les armoiries des Pays de l'Ain : Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex sont représentés, analysés avec la compétence et autorité reconnues à l'héraldiste.

Les communes ont hésité à se doter d'une marque qui pourrait paraître prétentieuse. Les Communes sont maitresses de leur choix, mais, dans le respect des règles de la Direction des Archives de France.

La Commune de Lhuis, chef lieu de canton, porte les armes de la famille de GROLEE. Cette famille originaire du Bugey est très ancienne (XIIe siècle).

Vers 1420 le château et la seigneurie est vendu au Duc de Savoie. Jean de GROLEE, chanoine, comte de Lyon, racheta tous ces biens qu'il remit à son neveu Jacques de GROLEE seigneur de Lhuis. Ainsi GROLEE et LHUIS se trouvaient unis sous la même autorité.

La branche des seigneurs de GROLEE et L'HUIS était une baronie, elle fut érigée en comté au début du XVe siècle, elle s'étendait de Grôlée à Ordonnaz.

Les armoiries de la commune de Lhuis portent donc les armes de Grôlée : c'est un blason gironné d'or et de sable (noir) de huit pièces.

Ces armoiries figées dans le temps, reçues en héritage sont celles d'une communauté vivante dont l'histoire s'écrit chaque jour.



Le G.H.C.L. ne peut que poursuivre les recherches entreprises dans le pré-inventaire du canton de Lhuis : cette recherche garante d'un passé qui nous est cher. Un pays qui a perdu sa mémoire est un pays qui meurt.

Dans le premier semestre 1997 le G.H.C.L. tiendra son assemblée générale à Saint-Benoit, le samedi 8 mars. Une séance diapositives commentées remettra en mémoire les souvenirs de cette association lancée en 1987.

Je terminerai ce petit éditorial en vous présentant chers lecteurs, au nom du groupement, tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Le Président
J. PEYSSON



QUELQUES NOTES.....

L'ECOLE DE MUSIQUE DE LHUIS créée en 1986 - 10 ans d'existence - aura formé à ce jour plusieurs dizaines de musiciens.

Un grand nombre d'entre eux est certainement heureux, aujourd'hui, d'avoir pu aborder l'initiation à la musique et de pratiquer un ou plusieurs instruments (l'éclectisme ne nuit jamais).

Des coupes, médailles et autres trophées ornent peut être encore les chambres de quelques adolescents ou les étagères de certains adultes. La moisson fût abonante à une époque... Aujourd'hui, hélas, l'effectif a fondu.

La saison 96/97 n' a démarré qu'avec 8 élèves ; un minimum pour assurer un fonctionnement correct.

Un des objectifs que s'est fixé le Bureau pour les années à venir est de maintenir l'activité de l'ECOLE DE MUSIQUE DE LHUIS. Pour ceci, l'effectif ne devrait pas tomber en dessous de 12 élèves.

Des efforts d'information de l'activité de cette ECOLE DE MUSIQUE et la recherche d'élèves dans les villages limitrophes devraient permettre d'atteindre ce seuil.

L'enseignement dispensé par un professeur diplômé couvre la pratique de l'accordéon, de l'orgue, de la trompette, de la guitare. D'autres instruments pourraient être envisagés.

L'apprentissage du solfège démarre, en général, à 7-8 ans. L'instrument est abordé environ 6 mois après.

Naturellement l'ECOLE DE MUSIQUE DE LHUIS est également ouverte aux adultes mélomanes.

L'année 96 aura vu l'audition musicale habituelle et la traditionnelle Fête en Musique.

Le travail et le devouement des membres du Bureau et amis, et principalement de celles qui durant de nombreuses années assurèrent les fonctions de Présidente et de Trésorière, ont contribué à une pleine réussite de ces manifestations.

L'ECOLE DE MUSIQUE aura ainsi participé à l'animation de la vie locale.

Pour l'année 97 une date à retenir pour tous les amoureux de la musique et de la Fête : le Samedi 14 JUIN.

Nous espérons un public nombreux, comme à l'accoutumée, et nous le remercions de sa fidélité.

Bonnes Fêtes de Fin d'Année à Tous
et bien sur ! en Musique...

Simon ALBERT

ASSOCIATION "AUTOMNE"
Maison de retraite "Plein Soleil"

Poursuivant nos objectifs d'animer les loisirs des Résidents de la Maison de Retraite de LHUIS, nous nous devons d'organiser diverses manifestations au cours de l'année.

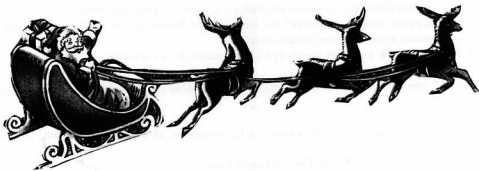
C'est pourquoi nous avons réalisé une journée "Porte Ouverte" le 30 juin et un loto le 1er Décembre qui ont connu un vif succès grâce à la participation des familles, des commerçants et de la population du village.

Les bénéfices réalisés nous permettent d'offrir diverses animations à nos pensionnaires : spectacles de danse, musiciens, chorales, chanteurs, magiciens... ainsi que des sorties, visites de musées et des différents sites de la région.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont contribué à la réussite de nos activités.

La Direction, le Personnel et l'ensemble des Résidents de la Maison de Retraite "PLEIN SOLEIL" se joignent à moi pour présenter à tous les habitants de LHUIS, leurs meilleurs voeux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

La Présidente,
A. Briançon



ECHO DU NANT

Les Musiciens de l'ECHO DU NANT souhaitent une bonne et heureuse Année 97 à tous leurs amis, sans oublier d'y associer les choristes du canton qui leur apportent leur concours sympathique lors de leurs prestations musicales locales.

D'ailleurs, les deux formations se retrouveront à HAUTEVILLE le 13 AVRIL 97 pour un concert avec la chorale du Plateau que nous avons déjà pu apprécier à SAINT-BENOIT l'année dernière.

D'autre part, l'ECHO DU NANT devrait donner son prochain concert à LHUIS au printemps 97, la date restant à fixer.

A bientôt donc, et JOYEUX NOEL.

Daniel SAVOYET



LA CHORALE DU CANTON

Une année se termine, une autre commence.

Après "La petite fille aux allumettes" d'Andersen, soirée de Noël à l'église de Morestel avec l'orchestre des élèves de l'école de musique, sous la direction de Greetje Genin leur professeur de violon et flûte, nous participerons en mars à l'édition 1997 du concert organisé au profit de la recherche sur la rétinite.

Il aura lieu à l'église de Morestel, nous serons en compagnie de l'école de Musique Amadeus, des chorales de St-Chef et Bourgoin.

Puis nous aurons le plaisir de retrouver nos amis de l'Echo du Nant et de la chorale de Corcelles pour un concert en commun à Hauteville le 13 Avril.

Beaucoup de travail pour apprendre de nouveaux chants et réviser les anciens, mais toujours dans la bonne humeur, l'esprit d'équipe, la simplicité.

Merci à tous les choristes nouveaux et anciens pour leur assiduité et leur bonne volonté.



CLUB DES JEUNES DE LHUIS

Ce club réunit tous les jeunes lhuisards de 14 à 24 ans.

Pour nous les membres du Bureau, l'objectif premier est de réaménager entièrement le club (carreler, repeindre, redécorer...), afin que tous les jeunes qui sont au club et ceux qui y viendront profitent d'une salle et d'un environnement correct sans à avoir à payer une carte ou une autre contribution.

Si nous arrivons au terme de ce projet, les jeunes pourront enfin se retrouver dans un local propre et accueillant.

Mais il ne faut surtout pas oublier que tous les jeunes d'aujourd'hui et de demain aimeraient bien trouver un endroit sympathique.

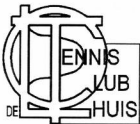
Notre plus gros problème est notre local. Il est trop petit, renfermé et humide, nous avons bien essayé de demander d'autres locaux à la mairie, mais sans réponse.

Nous organiserons une nouvelle journée "bugnes" et une opération "tartes", courant 97. Celles-ci auront lieu le Dimanche 16 FEVRIER 97 et le week-end de Pentecôte. Les fonds ainsi récupérés lors de ces deux journées seront mis avec ceux récoltés en 96.

Nous remercions par ailleurs toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de ces opérations en 96, aussi bien en aide matérielle qu'en aide financière.

Meilleurs voeux à tous pour la nouvelle année

Le club des jeunes



Chaque année à pareille époque nous essayons de trouver des mots, toujours des mots, pour exprimer souvent les mêmes idées.

Nous entendons de plus en plus dire que nous sommes individualistes et qu'à ce titre rien ne se fera.

Pourtant deux événements en ce début du mois de Décembre me laissent à penser qu'il est possible de bouleverser la fatalité.

En effet, le Téléthon, de part son caractère essentiel dans la vie de tous les jours, et à un degré moindre la victoire de l'équipe de France de tennis en coupe Davis, ont prouvé que l'individualisme n'est qu'apparence.

De ces faits il faut bien sûr retenir l'aspect humain, mais aussi la volonté de mettre au service de tous les ardeurs de chacun.

Dans ces deux cas, c'est le sport qui, soit de masse, soit de haut niveau, a su stimuler toutes les énergies, afin que ces manifestations traduisent un élan de solidarité.

C'est si simple de réussir lorsque l'envie et l'enthousiasme sont présents.

Je finis là ma prose en souhaitant de tout coeur que l'année nouvelle apporte à chaque association un nombre grandissant d'adhérents.

Je souhaite à tous au nom du tennis club des voeux de bonheur, de santé et de prospérité.

L'année 1996 va se finir, vive l'année 1997.

Le président.
Gérard BUISSON

**SYNDICAT D'INITIATIVE DU CANTON DE LHUIS
ET DU MASSIF DE PORTES**

Poursuivre notre effort.....

Parfois nous avons le beau temps avec nous -comme pour la Foire des Rameaux- parfois au contraire il est contre nous -comme pour la journée Saint Lhuis BLues le 23 juin-
Ce n'est pas une raison pour relâcher nos efforts, bien au contraire.

En dehors de ces deux manifestations, voici l'essentiel de nos activités en 1996 :

- Mise au point du topoguide "Randonnées en pays de Lhuis" (édition en 1997).
- Edition par nos propres soins de différents documents touristiques (viticulteurs, artisans et commerçants, hôtels restaurants, calendrier des Fêtes).
- Réalisation avec FR3 de "Pousse-Café" à Montagnieu.

Le dossier concernant les nouvelles installations du Syndicat sera bientôt prêt.

Pour 1997, nous avons l'ambition d'intensifier la promotion du Pays de Lhuis par l'envoi de notre plaquette à de nombreuses associations. Mais cela coûte cher et nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu acquérir une carte de membres du S.I. (actif : 10 F. sympathisant : 30 F. bienfaiteur : 100 F.).

D'ores et déjà, nous pensons à dynamiser la Foire des Rameaux (les suggestions sont les bien venues) et à organiser des randonnées en été.

Pour conclure, un dernier appel : participez à la diffusion de notre dépliant "Du Rhône aux Crêtes, le Pays de Lhuis en Bugéy", demandez-en à Mme Cathelin et si vous partez en voyage, donnez-en à vos amis non bugistes et à l'Office du Tourisme de votre lieu de séjour.

Le Syndicat d'Initiative vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 1997.



SAINT - VINCENT.

DIMANCHE 26 JANVIER 1997

Bien que les quartiers de Saint-Martin, Charentonod et Milieu ne comptent plus de vignerons exploitants, la Saint-Vincent 1997 sera malgré tout préparée, organisée et fêtée par les habitants de ces hameaux, qui se font un point d'honneur de continuer cette tradition d'une région de vignes.

En conséquence, ils sont heureux de vous faire savoir que le Saint Patron des vignerons sera honoré à LHUIS le DIMANCHE 26 JANVIER 1997. Dès maintenant ils vous invitent à prendre part à la fête, et à assister à la messe célébrée à la mémoire de tous les ancêtres vignerons du village. Au cours de cette messe, le pain et le vin seront bénis pour être ensuite partagés. Après l'office ... et la prière, un vin d'honneur servi à la salle polyvalente permettra d'aller goûter le BUGEY NOUVEAU !! Et nous vous assurons déjà que les palais connaisseurs pourront apprécier les qualités du cru 96 qui, dit-on, est bien habillé ... aimable ... rond ... gouleyant ... charmeur, et j'en passe. Vous les découvrirez vous-même.

En attendant, bonne fin d'année.

L'équipe SAINT-VINCENT 1997



Le centre de loisirs du District Chartreuse de Portes

Le centre de loisirs accueille les enfants du district âgés de 4 à 16 ans pour les petites et les grandes vacances.

La gestion est effectuée par les membres de l'Association Enfance et Loisirs et les activités sont assurées par des animateurs diplômés BAFA - BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur - directeur). Il se déroule à l'école de Serrières de Briord.

Les activités proposées :

- * sorties découverte, cinéma, rencontre avec des artisans locaux.
- * Photo, en collaboration avec le photo-club serriérois
- * danse, spectacle
- * créations manuelles, grands jeux
- * Ski, piscine, escalade, canoe-kayak, vélo, sports collectifs
- * mini camp...

Les dépenses de fonctionnement sont :

- * Les salaires : 60%
- * Les activités : 30%
- * Frais administratifs : 10%

Elles sont couvertes par les recettes :

- * Participation des familles : 50%
- * CAF (proportionnel au nombre de journées) : 21%
- * District (fixe) : 19%
- * Conseil Général (proportionnel au nombre de journées) : 7%
- * Autres (MSA, CE, ...) : 3%

Les frais liés aux locaux et aux transports permettant l'acheminement des enfants du district au centre ne sont pas pris en compte.

Un centre de loisirs ! Pourquoi faire ?

Le centre de loisirs est un des lieux, avec l'école, où l'enfant apprend, s'épanouit, grandit et se construit avec d'autres.

Lieu d'éducation et de découverte de la vie en groupe, l'enfant y apprend la démocratie par la création, la confrontation d'idées et le respect individuel d'une décision de groupe.

C'est une solution de proximité idéale pour l'accueil des enfants dont les parents travaillent. Il concilie le temps des loisirs collectifs la journée et la vie familiale le soir.

Le temps passé au centre de loisirs ne peut substituer celui accordé par les parents et les instituteurs, cependant les animateurs participent au développement de l'enfant. Ce temps, il est à la fois: innovation, expérimentation, imagination, rencontre, vie en collectivité, jeu, rêve, dépassement, observation.

Fréquenter un centre de loisirs c'est se construire son histoire en accumulant expériences, émotions et souvenirs.

Le centre en quelques chiffres

- ♦ Fort de ces 1500 journées enfant et de sa centaine d'adhérents en 1995, le centre de loisirs a débuté 1996 en emmenant 50 enfants pour un séjour de ski de fond lors des vacances de février.
- ♦ Ce sont cependant les vacances d'été qui restent l'activité principale du centre.
Ouvert 15 jours en juillet et 13 jours en août, il a accueilli respectivement durant ces périodes 58 et 60 enfants.
Avec un effectif moyen de 32 enfants par jour le succès du centre n'est plus à démontrer.
- ♦ Les principales animations cet été étaient:
 - Sortie à la Vallée des loups de Courzieu, les Grottes et la cuivrerie de Cerdon
 - Canoe-kayak
 - Mini camp
 - Piscine
 - Kermesse de fin de séjour.

A la fin de l'été le nombre de 1500 journées enfant est déjà atteint.

projets 97

- 1 Construction de locaux propre au centre de loisirs avec création d'une halte-garderie.

Objectifs:

Fonctionnement du centre de loisirs pour les petites et les grandes vacances ainsi que les mercredis après-midi.

fourniture de repas chauds livrés par traiteur.

→ Changement de barème CAF

2 Dates d'ouverture

Noël : du 23 au 27 décembre et du 30 au 03 /01

Février : du 24 au 28 /02

Pâques : du 14 au 24 /04.



Reunion Du 23 mars 1906.

Pan mit neuf aut sup, a des heures de matin, le Conseil municipal, devant
Présents: M. le Maire, s'est réuni sous la présidence.

Assistants: M. M. Guilleminot, Guizard, Joly, Durier, Janin, Serventhon F.
Lachaval, adjoint, et Parrot, maire.

Absents: Bonnard, Serventhon H., Terrand et Belloflet.

Le Conseil municipal, sur la proposition de M. le Maire, considérant:

1° que le bail dressé par l'administration de Poste pour l'installation du bureau
de poste de Thuis, son ancienne maison d'écab, sur place, a été revêtu de la

signature de M. le Maire, a la date du 17 mars courant, et que l'argent est amplet
entre le Commerce de Thuis et l'Administration de Poste et Télégraphe;

2° que les délais fixés pour l'achèvement des travaux étants trop rapprochés - et trop
prochain - , il est impossible d'arriver en procédant par adjudication;

Que Monsieur le Peck de mubois bien approuver la soumission de M.
Pichon; entrepreneur a Thuis, afin que, vu l'urgence, les travaux puissent être
immédiatement faits.

Fait en Mairie, le jour, mois, d'an susdits et ont signé: le, membres présents.

Guilleminot *Al. Durier* *Serventhon* *Janin*
Guizard *Parrot* *Durier*

Le Maire, en vertu de son pouvoir, a signé: *Guilleminot* *Al. Durier* *Serventhon* *Janin* *Guizard* *Parrot*

Travaux d'installation
tion du bureau de
poste. - Demande
de l'autorisation de
traiter de gré à gré
avec l'entrepreneur.

Le 1er approché avec autorisation,
à raison de l'urgence, de
faire exécuter les travaux de que n'
se jusqu'à concurrence de
499 fr. 26.

Arrêté, le 20 avril 1906
Maire G. G. G.

Le Conseil et l'Administration délégués,
Signé: illisible

Commission
scolaire

Session d'août 1896.

M. le Maire, dans l'absence de M. l'Écuyer, s'est rendu à 8 heures ainsi qu'il convenait. Une commission municipale scolaire est nommée dans chaque commune pour surveiller et encourager l'enseignement. M. le Secrétaire. Il est composé de M. le Maire, président, M. l'Écuyer de Caubon, etc., et de membres désignés par le Conseil. Il se réunit au plus tard tous les ans, le 1^{er} septembre.

1916

M. Guizard, adjudicataire de la chasse sur les terrains communaux, informe que la chasse n'ayant pas eu lieu en 1916, à cause de la malheureuse guerre, il ne doit pas payer la location de la dite chasse 1916.

Le Conseil n'a fait à M. Guizard la réduction totale de la location de la chasse pour 1916, soit 10 francs. Fait en Mairie, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents.

Même séance.

Lois public en 1916

M. Donathon, fermier des poids publics, demande, en raison des événements malheureux de la guerre, qui ont entraîné une diminution des recettes en 1916, une diminution pour cette année 1916 de 13 francs sur le prix annuel de 10 francs qu'il paye à la Commune. Le Conseil n'a accordé la diminution demandée. M. Donathon ne payera que 27 francs en 1916. Fait en Mairie, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents.

Chasse en 1916.

La Poste service public
La Poste au service du public

Il est de mon devoir en tant que Chef d'Etablissement de la Poste de Lhuis de vous informer.

Comme toute grande entreprise, la Poste connaît une évolution. Chacun de nous s'interroge sur le devenir.

Faisons le point de la situation en cette fin d'année.

Monsieur BERLIOZ conseiller général de notre canton a eu un entretien avec Monsieur WILLIG, directeur départemental de la Poste de l'Ain en présence de Monsieur CHARBON directeur du groupement entre Rhône et Saône dont dépend le bureau de Lhuis.

Les orientations nouvelles vont amener une réorganisation sans incidences majeures sur le fonctionnement du bureau de Lhuis.

Une étude sera faite au cours du 2ème semestre 1997.

Un préposé de Lhuis pourrait descendre chercher le courrier à Serrières et remonter à Lhuis, point de départ de la distribution. Les préposés rendant leurs comptes au bureau de Lhuis comme actuellement.

Voici pour l'information des habitants du canton.

J'ajouterais toutefois ma conviction personnelle, en tant que responsable du bureau.

Je me réjouis de constater à quel point les élus et les administrés sont attachés au service de la Poste.

Comme vous le savez ou peut-être le découvrirez-vous, ce ne sont pas les impôts qui financent la maison Poste, mais ses propres recettes.

Il est évident donc, que comme toute entreprise, la Poste doit déposer des recettes afin de couvrir ses dépenses.

De plus un moyen de conserver en l'état votre bureau, c'est d'utiliser ses services, qui vont de la forme courrier les prêts à poster jusqu'aux services financiers, Caisse Nationale d'Epargne, placements court terme, moyen terme et long terme, assurances vie.

Sachez que le receveur et son équipe sont à votre disposition, vous pouvez pousser la porte, ou prendre rendez-vous.

Aux nombreux clients de la Poste et à tous ceux qui le deviendront, Bonne et Heureuse Année 1997.

Clovis JACON
Chef d'Etablissement de la Poste de Lhuis.

SERVICES PUBLICS SUR LHUIS

HORAIRES D'OUVERTURE

~~~~~

☞ pour permettre une meilleure concordance avec les horaires des autres services publics, à partir de JANVIER 1997, nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie.

| SERVICE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
|---------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|

|                               |  |                   |                   |                   |                   |             |
|-------------------------------|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------|
| <b>MAIRIE</b><br>(Mme ETTORI) |  | 8 h 30<br>12 h 30 | 8 h 30<br>16 h 30 | 8 h 30<br>12 h 30 | 8 h 30<br>12 h 30 | 9 h<br>12 h |
|-------------------------------|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------|

|                               |                                       |                                       |                                       |                                       |                                       |             |
|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------|
| <b>LA POSTE</b><br>(M. JACON) | 9 h<br>11 h 30<br><br>15 h<br>16 h 30 | 9 h<br>12 h 30<br><br>15 h<br>16 h 30 | 9 h<br>12 h 30<br><br>15 h<br>16 h 30 | 9 h<br>12 h 30<br><br>15 h<br>16 h 30 | 9 h<br>12 h 30<br><br>15 h<br>16 h 30 | 9 h<br>12 h |
|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------|

|                                    |                                 |                                 |                                 |                                 |                                 |  |
|------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|
| <b>PERCEPTION</b><br>(Mme PRADIER) | 8 h<br>12 h<br><br>13 h<br>16 h | 8 h<br>12 h<br><br>13 h<br>16 h | 8 h<br>12 h<br><br>13 h<br>16 h | 8 h<br>12 h<br><br>13 h<br>16 h | 8 h<br>12 h<br><br>13 h<br>16 h |  |
|------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|

|                        |  |                |  |                |  |                |
|------------------------|--|----------------|--|----------------|--|----------------|
| <b>CREDIT AGRICOLE</b> |  | 9 h<br>12 h 30 |  | 9 h<br>12 h 30 |  | 9 h<br>12 h 30 |
|------------------------|--|----------------|--|----------------|--|----------------|

|                                                                               |  |  |             |  |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------|--|--|-------------|--|--|--|
| <b>ASSISTANTE SOCIALE</b><br><b>DIPAS</b><br>(Mme JULIEN)<br>1er étage Mairie |  |  | 9 h<br>12 h |  |  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------|--|--|-------------|--|--|--|

|                                                                |  |                    |  |  |  |  |
|----------------------------------------------------------------|--|--------------------|--|--|--|--|
| <b>A.D.A.P.A.</b><br>(Mme CLEMENT)<br>à la MAPA "Plein Soleil" |  | 14 h 30<br>16 h 30 |  |  |  |  |
|----------------------------------------------------------------|--|--------------------|--|--|--|--|

|                                                                  |  |  |  |              |  |  |
|------------------------------------------------------------------|--|--|--|--------------|--|--|
| <b>M.S.A.</b><br>(Mme VINCENT)<br>3ème Jeudi du mois à la Mairie |  |  |  | 14 h<br>16 h |  |  |
|------------------------------------------------------------------|--|--|--|--------------|--|--|

|                                                        |  |              |  |              |  |  |
|--------------------------------------------------------|--|--------------|--|--------------|--|--|
| <b>GROUPAMA</b><br>(Mme JOSEPHINE)<br>1er étage Mairie |  | 10 h<br>12 h |  | 10 h<br>12 h |  |  |
|--------------------------------------------------------|--|--------------|--|--------------|--|--|

|                                                                                                           |  |  |  |              |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--------------|--|--|
| <b>SITE DE PROXIMITE DU BUGEY</b><br>(Mme FARELLY)<br>1 x mois (date affichée à la grille)<br>à la Mairie |  |  |  | 10 h<br>12 h |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--------------|--|--|

## ETAT CIVIL ANNEE 1996

---



### NAISSANCES :

|                |                              |
|----------------|------------------------------|
| le 2 JANVIER   | Angélique BONSACQUET         |
| le 5 JANVIER   | Mathieu BEAUDET              |
| le 18 JANVIER  | Sandra VALLIN                |
| le 22 AVRIL    | Germain André Léon MERIAUX   |
| le 1er MAI     | Julien Fabien Maxime COURANT |
| le 3 NOVEMBRE  | Nolwen Alexandre DUTREIX     |
| le 23 NOVEMBRE | Jade Margot FAVIER           |

### MARIAGES :

|                 |                                                              |
|-----------------|--------------------------------------------------------------|
| le 27 AVRIL     | Jacky Paul VALLIN et Jocelyne Monique BUDIN                  |
| le 11 MAI       | Emmanuel Marie Jacques de MONTILLE et Cécile Martine BOURRET |
| Le 22 JUIN      | Jérôme BALMON et Maria-Fatima DA COSTA                       |
| le 29 JUIN      | Pierre Albert RAPPILLARD et Irène Marie LACROIX              |
| le 29 JUIN      | Yves Eugène THOMAS et Odile LOYNET                           |
| le 3 AOUT       | Hervé Aimé COMEROT et Esther Ange DUCOLOMB                   |
| le 21 SEPTEMBRE | Jean-Yves DARNAND et Dominique Noëlle CLET                   |

### DECES :

|                 |                                                       |
|-----------------|-------------------------------------------------------|
| le 27 JANVIER   | Anna-Emilie VETTARD veuve LIECHTI                     |
| le 4 FEVRIER    | Huguette Cécile GUINET veuve MALOSSE                  |
| le 29 FEVRIER   | Gino BALLERINI                                        |
| le 11 AVRIL     | Antonin Joseph CHARREL                                |
| le 23 AVRIL     | Marie-Christine Fernande Michèle BRETON épouse SOUDAN |
| le 8 MAI        | Jean DEMULE                                           |
| le 26 MAI       | Alexandre Joseph PATARD                               |
| le 30 MAI       | Marius François MEINIER                               |
| le 28 JUIN      | Jeanne SIEGFRIED veuve CANTIN                         |
| le 3 AOUT       | Madeleine Marie KIEFFER veuve GAUTHIER                |
| le 12 AOUT      | Bernard Henri Raymond VUILLEROD                       |
| le 29 AOUT      | Louis Claudius FEUILLET                               |
| le 7 SEPTEMBRE  | Ginette Gabrielle Mélanie MONIER épouse VAUDRAY       |
| le 21 SEPTEMBRE | Marcelle CHARBONNIER                                  |
| le 31 OCTOBRE   | Antoinette GERARD veuve TRICHON                       |
| le 29 NOVEMBRE  | Eugénie Marie BERLIOZ veuve GOUZON                    |
| le 9 DECEMBRE   | Marie-Louise PERRIER veuve LAMBERT                    |
| le 11 DECEMBRE  | Félix DUCOLOMB                                        |

Le 2 OCTOBRE 1996, Madame Cécile DUCARRE disparaissait de son domicile de Lhuis.

La rapidité et l'ampleur des recherches engagées n'ont pas permis de découvrir le moindre indice qui étaye des hypothèses, et réponde aux interrogations sur le déroulement de ce départ nocturne.

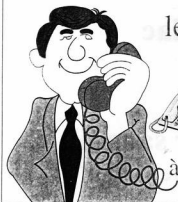
Monsieur Henri DUCARRE son époux et ses Enfants sont très touchés du soutien et du réconfort apportés par la spontanéité des actions qui ont fait suite à leur douloureuse situation.

Ils remercient l'ensemble des personnes de Lhuis et des villages environnants pour leur participation, individuelle, collective, associative, et en service commandé.

Encore merci à Vous tous et toutes qui ne pouvez admettre une histoire sans dénouement, sans une fin.

~~~~~

~~~~~



24 h sur 24, 7 jours sur 7  
le serveur vocal de la Préfecture  
de l'Ain

04 74 32 30 30

à votre service

pour tous  
les renseignements  
concernant  
vos formalités !

# **LHUIS.01**

## **Dimanche**

## **12 Janvier 1997**

**A partir de 14 heures  
SALLE POLYVALENTE**

### **SUPER**

# **LOTO**

## **du Sou des Ecoles**

**1 Banquette clic-clac**

**1 Télévision**

**1 Radio-K7-CD**

**1 Téléphone-répondeur sans fil  
et de nombreux autres lots de valeur**

**BUFFET - BUVETTE**